

LE GROUPE DE MIGRANTS comme mode de
description des caractéristiques démographique
de la migration : application
aux migrations relevées en 1969 dans une
commune suburbaine de DAKAR : PIKINE (Sénégal)

par Bernard LACOMBE - Mai 1971

O.R.S.T.O.M.

B.P. N° 434

TANANARIVE Madagascar

Communication pour le Congrès Régional Africain
de Population

9-18 Décembre 1971 ACCRA

"Population Africaine et Développement"

Session II e) Migrations internes
et urbanisation.

23 NOV. 1971

O. R. S. T. O. M.

Collection de Références

B n° 5098 Denlee

RESUME

Ce papier explore les possibilités offertes à l'analyse démographique par la notion d'unités collectives dans les migrations. L'auteur décrit le concept de groupe de migrants comme le groupe d'individus migrant ensemble et en même temps de la même habitation à la même habitation, et propose différents indices qui lui paraissent pertinents, en particulier: proportion d'isolés et taille des groupes de migrants. Il examine ensuite le phénomène migratoire d'une ville de la banlieue dakaroise en utilisant les différents concepts mis au point.

SUMMARY

This paper explores the feasibility of a demographic analysis in terms of group - migration. With the concept of group-migration, the author means the group of people who change their place together and at the same time and live here and there in the same residence. He puts up different index which seem specially relevant to him as: percentage of the single ones and size of the migrant groups. At last, these above mentioned notions are used in examining the phenomena of migration in a urban centre of the dakarish suburb.

§1. En 1970, au dernier passage annuel de l'enquête à passages répétés de PIKINE (enquête par sondage au 1/30 (a), une attention particulière a été apportée au phénomène migratoire tel qu'il a pu être relevé pour 1969. Notre objectif était d'examiner l'intérêt que peut présenter l'étude du caractère collectif que revêtent une partie des migrations.

Pour approcher le phénomène nous avons construit le concept descriptif de groupe de migrants. Ce concept est pour la migration l'équivalent de celui de ménage pour la résidence (b).

Un groupe de migrants est défini comme étant l'ensemble des individus migrant ensemble et au même moment, de la même habitation de départ à la même habitation d'arrivée.

Un groupe de migrants, par extension, va donc de 1 à n migrants. Et nous parlerons donc de groupes individuels ou d'isolé, composés d'un seul migrant, et de groupes collectifs, composés de 2 migrants et plus.

Pour faciliter l'écriture des tableaux un certain nombre d'abréviations sont employées dont voici la signification.

- I = immigration (migration relevée au lieu d'arrivée)
- E = émigration (migration relevée au lieu de départ)
- i = groupe individuel ou migrant isolé (ce qui est équivalent)
- g = groupe collectif de migrants
- m = migrants collectifs (membres d'un groupe collectif)
- t = taille moyenne des groupes collectifs ($t = m/g$) ; nombre d'individus par groupe
- o/o i = proportion de groupes individuels (en %) par rapport à l'ensemble des groupes ($o/o i = 100i/i+g$)
- M = sexe masculin
- F = sexe féminin
- R.M. = rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
- N.A. = nombres absolus
- N.P. = nombres proportionnels.

...

§2. L'effectif total des migrants 1969 est presque d'un millier, voici au Tableau 1 les résultats généraux.

Tableau 1. Migrants et groupes de migrants à Pikine en 1969

Type de migration	o/oi	t	RM des i	RM des m
I	45	3,7	85	79
E	52	4,3	95	98
Ens	48	4,0	90	88

Ce tableau permet de voir que la proportion des groupes individuels (o/oi) et que la taille des groupes collectifs (t) est plus faible dans les immigrations que dans ces émigrations. Les rapports de masculinité y sont plus faibles également.

Observations : - Notons ici que la signification des proportions est souvent sujette à caution compte tenu des effectifs en cause. Cependant la cohérence des proportions valide les observations faites.

- D'autre part les différences entre immigrations et émigrations sont quasi nulles une fois qu'il est tenu compte de la différence initiale signalée ci-dessus. Aussi opérerons-nous systématiquement le regroupement des données en les cumulant (I + E) sauf quand une différence est décelée.

§3. Au Tableau 2 sont distinguées les migrations dans le Cap Vert des autres : "reste du Sénégal". La Région administrative du Cap Vert est assimilable à Dakar et banlieue. Les migrations dans le Cap Vert sont donc en fait des déménagements.

...

Tableau 2. Données générales : indices selon le lieu et le type de la migration.

Lieu	Type	o/oi	t
Cap Vert	I	34	3,9
	E	46	4,6
	I + E	39	4,2
(dont PIKINE)		(26)	(4,5)
"Reste du Sénégal"	I	62	3,2
	E	62	3,8
	I + E	62	3,5

Les migrations individuelles sont dans le Cap Vert moindre de presque moitié que pour le reste du Sénégal : 39% contre 62% et ce phénomène est encore accentué quand on ne considère que Pikine - (26%) - Par contre la taille moyenne des groupes collectifs y est plus forte : 4,2 contre 3,5 - Cependant une différence est sensible dans le Cap Vert pour les deux indices (o/oi et t) qui sont plus élevés dans les émigrations - Pour la catégorie "Reste du Sénégal" ce phénomène ne se décèle que pour la taille des groupes collectifs.

Deux phénomènes explicatifs peuvent être avancés :

1° - Les seules immigrations relevées sont celles qui sont "restées" • c'est-à-dire que parmi tous les immigrants on ne relève que ceux qui ne sont pas repartis alors que les émigrants sont eux relevés en totalité dans la population précédemment recensée (cas d'une enquête comme celle-ci qui est à passages répétés).

Ce fait est corroboré par l'analyse des durées d'observation. La durée d'observation est définie comme le temps écoulé entre l'évènement "migration"

et l'enquête : la durée d'observation est moindre chez les immigrants que chez les émigrants : 3,9 mois contre 4,4 mois.

2° - Les groupes ruraux sont de taille plus faible que les groupes urbains. Ceux-ci plus aisés ont plus d'étrangers à la famille nucléaire conjugale (mari, femme (s) et enfants) que les groupes ruraux. Ce fait a été relevé par différents auteurs dont V. MARTIN (c).

§4. Le mouvement mensuel montre que la proportion d'isolés est constante et que la taille des groupes collectifs est maximum lors de la préparation des cultures et aux récoltes.

Si nous séparons l'année en 3 quadrimestres correspondant à la saison sèche froide (Novembre-Février) à la saison sèche chaude (Mars-Juin), et à la saison des pluies (Juillet-Octobre) l'on remarque que si la taille est constante dans les Emigrations elle croît pour les Immigrations pour être maximum en saison des pluies.

§5. Tableau 4. Lieux de migration

L I E U		I + E	
		i	g
Urbain	Cap Vert	48	70
	Sénégal	25	14
Rural		27	16
Ens		100	100

Le lieu de migration est remarquablement semblable selon le type de la migration (I ou E). Ceci indique que les échanges ne privilégient pas une région particulière. Les zones limitrophes sont naturellement celles avec qui les échanges sont les plus forts : si l'on exclut le Cap Vert cela représente

les 2/3 des groupes de migrants (i + g). Selon le milieu : urbain ou rural l'on voit (le Cap Vert étant caractérisé naturellement comme urbain) qu'une différence n'existe qu'entre le Cap Vert qui est la région Dakaroise et le "Reste du Sénégal". Car hors le Cap Vert la différence entre milieu urbain et milieu rural est peu perceptible.

Le poids du milieu urbain dans les migrations est cependant très fort :

- 48% des groupes individuels et 70% des groupes collectifs s'effectuent dans le Cap Vert.

- 73% des groupes individuels et 84% des groupes collectifs s'effectuent avec une zone urbaine.

§6. Tableau 5. Structures par âge et rapports de masculinité des migrants selon le type et le groupe migrant.

A G E	I + E		I	E
	i	m	i + m	i + m
0 - 19 ans	41	55	50	56
20 - 49 ans	53	39	44	39
50 +	6	6	6	5
Ens	100	100	100	100
R.M.	90	88	80	97

Ce tableau permet de voir que :

- les 50 ans et plus sont en nombre constant quelque soit le mode de présentation
- les migrants individuels sont en majorité des adultes actifs
- les immigrants comportent plus d'adultes actifs que les émigrants.

On voit d'autre part à la lecture des rapports de masculinité que les femmes sont nettement plus nombreuses chez les immigrants que chez les émigrants et chez les migrants collectifs que chez les isolés.

§7. Le motif de la migration peut se décomposer en trois groupes : familial, travail, divers. Au tableau 4 nous voyons l'importance relative de ces 3 motifs.

Tableau 6. Motif de la migration

Motif	I + E		
	i	g	t
Familial	40	18	2,9
Travail	14	7	4,0
Divers	46	75	4,2
Ens	100	100	4,0

Les motifs sont plus difficiles à définir pour le groupe collectif que pour l'isolé. Pour l'un et pour l'autre des simplifications sont faites qui entraînent des divergences dans l'énoncé des motifs : l'isolé "rejoint sa famille" là où le groupe "déménage". Le motif de travail est très peu avancé mais il est deux fois plus fréquent chez les isolés que pour les groupes collectifs. Chez les groupes collectifs le motif familial ne concerne jamais les ménages biologiques c'est-à-dire composé d'un homme, de sa ou ses femmes et de leurs enfants. D'où la faible dimension de ces groupes collectifs (2,9 contre 4,0 en moyenne).

§8. Les groupes peuvent être également décrits par les caractéristiques des chefs de groupe. Le chef de groupe d'un groupe d'isolé est le migrant lui-même. Le chef de groupe d'un groupe collectif est celui que les migrants disent accompagner.

...

§9. Du lieu de naissance des chefs de groupe on peut dire semblablement la même chose que pour le lieu de migration quand aux régions : ce sont les régions limitrophes à Dakar qui fournissent la majorité des migrants, cependant la région de Thiès pèse d'un poids semblable au Cap Vert (1/5 pour chaque région), et pour les originaires de la Région de Thiès les 2/3 sont des urbains.

Tableau 7. Lieux de naissance des chefs de groupes

L I E U		I + E	
		i	g
Urbain	Cap Vert	21	11
	Sénégal	39	39
Rural		40	50
Ens		100	100

La comparaison de ce tableau 7 avec le tableau 4 sur les lieux de migration montre que si 80% des migrations de Pikine s'effectuent entre zones urbaines, 55% seulement des chefs de groupes sont nés dans une zone urbaine. Les isolés sont d'origine urbaine en plus grande proportion que les chefs de groupes collectifs.

Le Tableau 8 est obtenu en croisant les deux critères : lieux d'émigration, lieux de naissance des chefs de groupes.

Tableau 8. Lieux d'émigration selon le lieu de naissance du chef de groupe

Lieu de naissance du chef de groupe		Lieu d'émigration			
		Cap Vert	Sénégal	Rural	Ensemble
Urbain	Cap Vert	70	15	15	100
	Sénégal	80	10	10	100
Rural		40	30	30	100

De ce tableau on peut conclure que quand un individu est né hors d'une zone urbaine et donc du Cap Vert la propension à quitter le Cap Vert est très forte et l'attraction des zones rurales reste aussi forte.

§10. L'âge et le sexe des chefs de groupes sont également intéressants à noter : 80% des chefs des groupes collectifs ont de 20 à 49 ans, cette proportion est plus faible chez les isolés (53%). Le rapport de masculinité des chefs de groupes collectifs est très fort : 250 contre 90 chez les isolés.

§11. L'ethnie du chef de groupe est quasi-systématiquement celle des autres membres du groupe.

Tableau 9. Ethnie des groupes de migrants

Ethnie	o/oi	t
Wolof	60	3,8
Serer	50	4,0
Toucouleur	30	2,7
Peul	50	3,9
Diola	20	5,6
Maure	50	3,2

Les Wolof ont une même tendance à migrer isolément, par contre les Diola de basse - Casamance sont eux les plus "grégaire". Les Toucouleur ont la taille de groupe minimum.

§12. Tableau 10. Parenté chef du groupe de migrant/Chef de famille à Pikine

Parenté	o/oi	t
Est le chef de famille	-	4,7
Est parent	67	3,1
N'est pas parent	82	1,2

La parenté du chef de groupe avec le chef de la famille (concession) de résidence à Pikine montre qu'être parent avec le chef de la famille d'où l'on part (E) ou où l'on va (I) est la règle la plus fréquente : 70% des cas. Les isolés ne sont jamais chef de famille. La taille du groupe est maximum quand le chef de groupe est lui-même chef de famille, minimum quand il n'est pas le parent du chef de famille.

§13. Les groupes collectifs peuvent être également caractérisés par la relation de parenté entre les migrants du groupe.

Parmi les différentes modalités deux se révèlent particulièrement pertinentes : d'une part les groupes dont le noyau central est composé d'un ménage biologique dont le père présent est le chef de groupe et d'autre part les autres groupes. Pour les premiers la taille des groupes est nettement plus forte que pour les autres : 4,6 contre 2,7.

Par ailleurs, les ménages complets forment 65% des groupes collectifs. Si ces groupes ont une taille plus forte c'est parce qu'ils agglutinent autour de leur noyau un certain nombre d'alliés : le 1/4 de ces groupes comportent des individus qui n'appartiennent pas au ménage biologique proprement dit alors que pour les autres groupes cette présence d'individus n'ayant pas avec les autres membres du groupe la même relation de parenté que les autres membres ont entre eux n'est que de 1/10°.

Le croisement de cette caractéristique avec l'ethnie montre que les Toucouleurs se signalent par une très forte proportion de chefs de ménage présents : 80%, alors que la taille des ménages migrants toucouleur est faible : 2,7 contre 4,0 en moyenne. Les Maures sont les seuls où les ménages ne constituent pas le noyau d'au moins la moitié des groupes collectifs.

§14. Nous pouvons comparer ces différentes caractéristiques des groupes collectifs avec des unités collectives relevées dans d'autres recherches du même type réalisées au Sénégal.

Caractéristiques	Pikine 1969	Sine - Saloum 1963-65 (d)	
		NIAKHAR	PAOSKOTO
o/o i	48	65	59
t	4,0	3,4	3,6
RM	89	76	78
% de groupes collect. à noyau "ménage biolo- gique"	65	49	63

Nous voyons que la proportion d'isolés est plus faible que pour les zones rurales de Niakhar et Paoskoto, que la taille des groupes est plus forte, que le rapport de masculinité est également plus fort et que la proportion de groupe dont le noyau est un ménage biologique est également plus forte. Ces différents indices sont à mettre en relation avec les structures sociales et les contraintes économiques des zones rurales considérées et de Pikine; ceci dépasse le cadre de cette communication. Cependant ces différences montrent que le groupe de migrants est un concept descriptif opératoire.

§15. Nous pouvons également comparer ces indices à des données portant sur la description des unités collectives des résidents.

Les indices disponibles pour les résidents de Pikine ne sont pas exactement les mêmes que ceux que nous avons calculés. Cependant on doit noter que les ménages d'isolés sont quasi-inexistants (environ 10%) et que les ménages ayant pour noyau un ménage biologique représentent 80% des ménages. Par ailleurs la taille des ménages de résidents est importante comparée à la taille des groupes de migrants : 7,5 contre 4,0. Notons que la taille des ménages dépourvus d'un chef de famille masculin est de 4,0 chez les migrants le rapport de masculinité est 89 contre 88 chez les résidents. La proportion d'enfants de moins de 15 ans est de 48% chez les émigrés et 50% chez les résidents.

Nous pouvons donc conclure que les migrants de Pikine forment une sous-population qui se rapproche fort de la population ambiante, mais qui est plus atomisée qu'elle.

Références

- a. Résultats de l'enquête par sondage au 1/20° des parcelles de Pikine (Grand Dakar). 1966-1967
 ORSTOM Dakar 1970 multigr. 50 p + tabl.
 et J. VAUGELADE : résultats des enquêtes par sondage de PIKINE : 1967-1969 et 1969, documents à paraître.
 L'enquête utilisée ici a été conçue par nous-même, réalisée par Mme C. BOUQUILLION - VAUGELADE avec L. DIOP, M. FALL, A.T. SENE et O. SOW, et exploitée par M. et Mme J. VAUGELADE
- b. Cl. BOUQUILLION - VAUGELADE, B. VIGNAC - BUTTIN et B. LACOMBE
 Les unités collectives et l'urbanisation au Sénégal : étude de la famille Wolof.
 Colloque de Bordeaux - Talence. La croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar
 CNRS - ORSTOM 1970 14 p.
- c. V. MARTIN : Structure démographique de la famille chez les Sérèr et les Wolof.
Population n° 4-1970 : 771-796.
- d. B. LACOMBE : Etude démographique des migrations 1963-65 relevées dans l'enquête du Sine - Saloum (Sénégal)
 (à paraître).